



Communiqué de Presse
Pour publication immédiate

SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE BASSIN CONCERNANT LE RÈGLEMENT POUR LA PROTECTION DES RIVES, DES LACS, DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX HUMIDES DE LA MRC DES LAURENTIDES

Saint-Jérôme, le 23 juin 2009 - La MRC des Laurentides et l'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) sont heureuses d'annoncer la signature d'une entente de bassin concernant le règlement visant à renforcer les dispositions applicables à la protection des rives des lacs, des cours d'eau et des milieux humides sur le territoire de la MRC des Laurentides. La signature de l'entente de bassin #22 reconnaît ainsi les actions de la MRC des Laurentides qui cadrent avec le Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord (PDE).

Ce règlement comprend plusieurs dispositions visant notamment à réduire les apports en phosphore et autres nutriments qui amenuisent la qualité de l'eau. Les répercussions de ce règlement permettront certainement de progresser vers l'atteinte d'objectifs du Plan directeur de l'eau et donc d'améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord.

Monsieur Claude Magnan, président de l'Abrinord, mentionnait que l'organisme tient à féliciter la MRC des Laurentides « qui, depuis maintenant plusieurs années, agit de manière proactive au niveau de la protection de l'environnement. Plus particulièrement, nous sommes fiers de reconnaître l'importance de ce règlement et de souligner sa concordance avec les objectifs régionaux concernant la protection et l'amélioration de l'eau du PDE du bassin versant de la rivière du Nord. »

« Un tel engagement vient confirmer la volonté de la MRC de favoriser l'approche par bassins versants dans ses orientations d'aménagement et de développement durable » commentait monsieur Michel Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Laurentides. Consciente que les cours d'eau représentent une des principales richesses de son territoire, la MRC des Laurentides pose, notamment via son schéma d'aménagement révisé et sa politique de développement durable, dont l'aménagement par bassins versants représente le maillon fort, de nombreux gestes concrets en vue de préserver ces ressources inestimables.

La signature d'une entente de bassin est un engagement à effectuer des actions jugées prioritaires dans le PDE et qui auront des répercussions positives sur la qualité de l'eau ainsi que sur les écosystèmes aquatiques et riverains. Le PDE du bassin versant de la rivière du Nord est issu de la concertation de tous les acteurs de l'eau. Il pose un diagnostic, identifie les enjeux prioritaires et propose des pistes de solutions et d'actions à entreprendre par tous et chacun.

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1
Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | info@abrinord.qc.ca

Merci à nos ambassadeurs :





L'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifiée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de l'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. La mission de l'organisme est de favoriser la concertation entre les divers acteurs de l'eau, pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables dans une optique de gestion intégrée de l'eau et de ses écosystèmes, et ce, pour l'ensemble du bassin versant de la rivière du Nord.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'entente qui est disponible sur le site Web de l'Abrinord au <http://www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html#Entente>.

- 30 -

Sources :

Sophie Tremblay-Carle
Responsable des communications
Abrinord
(450) 432-8490
communications@abinord.qc.ca

Marie Claude Paquette
Coordonnatrice en communications
MRC des Laurentides
(819) 425-5555 (1039)
mcpaquette@mrclaurentides.qc.ca

Pour information concernant les ententes
de bassin :

Isabelle Marcoux
Chargée de projet PDE
Abrinord
(450) 432-8490
pde@abinord.qc.ca

abinord.qc.ca

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1
Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | info@abinord.qc.ca

Merci à nos ambassadeurs :

